

- [a](#)
- [a](#)

ABJ - Association belge des jardineries

L'Association belge des jardineries est agréée par le pouvoir fédéral comme organisation professionnelle représentative des jardineries et pépinières. L'ABJ est à ce titre représentée au Conseil Supérieur des Indépendants et des PME.

L'association a pour but de défendre les intérêts professionnels de la branche des jardineries. L'association s'adresse aux commerces dont la vente de plantes vivantes pour le jardin et l'intérieur est une des activités principales. Font entre autres partie de la mission de l'ABJ:

- la négociation avec les autorités fédérales et flamandes au sujet de dossiers concernant la branche des jardineries: entre autres, les horaires d'ouverture, la politique en matière d'implantations, les déchets d'emballage, les accords sociaux, la sécurité de l'infrastructure
- la formation des dirigeants et du personnel
- la promotion et la réalisation d'études de marché de la branche des jardineries
- la promotion de la collaboration entre entreprises collègues
- la concertation internationale au sein de la branche

Président	Jacques Hendrickx
Adresse	Meersbloem-Melden, 46 9700 Oudenaarde
Téléphone	+32 (0)468 07 55 84
Site web	http://www.jardineries-asbl.be/fr/
E-mail	info@jardineries-asbl.be